



FOIRE AUX QUESTIONS :

«*Mais qu'est-ce donc que la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ?* »

(suite et fin)

Le 21 novembre 1964, le pape Paul VI, dans son discours de clôture de la troisième session du concile Vatican II, en rappelant la consécration solennelle au Cœur Immaculé de Marie faite par Pie XII, promet d'envoyer une rose d'or au sanctuaire de Fatima, « en signe de consécration aux soins de la céleste Mère de toute la famille humaine avec ses problèmes et ses peines, avec ses aspirations légitimes et ses espoirs ardents. » Enfin, le 25 mars 1984, sur la place Saint Pierre, le bienheureux Jean-Paul II consacra les hommes et les peuples au Cœur Immaculé de Marie.

Consacrer une personne ou une chose, c'est, par un rite particulier, l'affecter exclusivement au service ou au culte de Dieu. Ainsi, depuis le jour de leur baptême, tous les chrétiens sont-ils consacrés au Christ ; incorporés au Christ et devenus le Temple de son Esprit, ils doivent rendre gloire à Dieu par toute leur vie. Ils Lui appartiennent.

Dès lors, comment devons-nous comprendre le concept de « consécration » à Marie ? Pour saisir l'exacte pensée de l'Eglise sur ce point – et la faire nôtre – il faut considérer la nature du lien unissant la Vierge Marie au Verbe Incarné. Pour cela, relisons l'enseignement du concile Vatican II : « *En fait, aucune créature ne peut jamais figurer sur le même plan que le Verbe Incarné, notre Rédempteur. Mais, de même que les ministres sacrés et le peuple fidèle participent, selon des façons variées au sacerdoce du Christ, et que la bonté unique de Dieu est réellement répandue selon une grande variété de manières dans les créatures, de même également, la médiation unique du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite plutôt chez les créatures une coopération variée, qui provient de la source unique. C'est cette fonction subordonnée de Marie que l'Eglise n'hésite pas à professer, dont elle fait continuellement l'expérience et qu'elle recommande à la piété des fidèles, pour que, soutenus par cette aide maternelle, ils s'attachent plus étroitement au Médiateur et Sauveur.* »

Tout repose sur la doctrine de la médiation de la Vierge Marie par rapport à l'unique médiation de Jésus-Christ ; nous allons au Père par le Fils et à Jésus par Marie. Marie ne retient pas pour elle-même ceux qui se donnent à elle mais elle les conduit nécessairement vers son Fils. La consécration à Marie implique donc pour un chrétien de prendre une conscience accrue des exigences de son baptême afin de les vivre pleinement. Se consacrer à Marie, c'est « prendre chez nous » celle que Jésus nous donna pour Mère au moment de mourir sur la Croix ; il s'agit ainsi de la faire entrer dans notre vie, de nous sanctifier à son école et de vivre dans son intimité. Se consacrer à Marie, c'est imiter ses vertus : l'humilité, la pureté de cœur, des intentions et du corps, la délicatesse, le recueillement, l'esprit de prière, la compassion pour les pécheurs, l'abandon à la volonté de Dieu quelles qu'en soient les exigences et les conséquences. En recourant à l'intercession de la Vierge Marie pour toutes les intentions du monde et en nous employant à reproduire son exemple, nous cheminerons comme elle, et avec elle, sur la voie de la sainteté. Se consacrer à Marie, ce n'est rien d'autre finalement que vouloir appartenir à Marie **pour aller à Jésus et, par la Mère, nous donner plus totalement au Fils.**

Si, dans l'ordre de la grâce, la consécration à Marie n'ajoute rien à celle du baptême, dans l'ordre de la charité, elle nous rappelle instamment que **nous sommes faits, comme Marie, et avec elle, pour aimer Dieu et, chaque jour, nous offrir à Lui.**

*Abbé Albert Jacquemin
Official du diocèse de Paris*